



**MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 mai 2025

N°524

SHEIN : une action résolue de la France et de plusieurs Etats, une volonté ferme de l'Union européenne, pour un commerce loyal

La ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire, **Véronique Louwagie**, se félicite de l'action engagée aujourd'hui par la Commission européenne, grâce aux enquêtes de la France, de la Belgique, de l'Irlande et des Pays-Bas, à l'encontre de la plateforme en ligne Shein.

À l'issue d'une enquête menée par les services de contrôle de quatre Etats notamment par les services de la DGCCRF en France, et coordonnée par la Commission européenne, Shein doit mettre un terme à plusieurs pratiques trompeuses ou abusives envers les consommateurs européens :

- faux rabais ;
- pression à l'achat ;
- informations mensongères (sur les droits des consommateurs, sur les remboursements et retours de colis, sur les caractéristiques environnementales des produits, ...) ;
- opacité de certaines informations (par exemple : comment contacter Shein).

Shein dispose désormais d'un mois pour répondre à ces constats. En fonction de la réponse, des sanctions financières pourraient être infligées.

« C'est un signal fort et une avancée concrète pour nos consommateurs, mais aussi pour nos commerçants et artisans qui subissent chaque jour une concurrence parfois très déloyale de certaines plateformes », déclare Véronique Louwagie.

Cette mobilisation européenne s'inscrit en cohérence avec le **plan d'action contre la concurrence déloyale dans le e-commerce**, présenté par Bercy en avril dernier, qui vise notamment à mieux réguler les plateformes, renforcer et cibler les contrôles sur les risques systémiques, faire respecter les règles du commerce, et protéger l'économie de proximité.

« Faire respecter les règles, c'est défendre l'équité, la qualité, et l'emploi en France comme en Europe. L'immense majorité de nos commerçants respectent toutes les règles qui leur sont imposées : les grandes plateformes doivent en faire de même, il en va de notre souveraineté. »

Cette action forte de la Commission européenne et du réseau CPC, à laquelle la France a activement contribué via les services de la DGCCRF, démontre que les choses bougent concrètement. Elle témoigne de l'engagement résolu du Gouvernement à faire appliquer les règles du marché, pour un **commerce loyal, durable et respectueux des consommateurs**.

Contacts presse

Cabinet de Véronique Louwagie : 01 53 18 46 94 – presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr

Service presse DGCCRF : 01 44 97 23 91 - presse@dgccrf.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr